



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été numérisé par le Canopé de l'académie de Strasbourg
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**E4B
TBPPE**

CORRIGE

ÉPREUVE ÉCRITE

**TECHNIQUES BANCAIRES
PROFESSIONNELS
ET PETITES ENTREPRISES**

Note aux correcteurs

- Le présent corrigé est donné à titre indicatif.
- D'autres réponses sont possibles. Il appartient à l'examineur de les apprécier en fonction des justifications données par les candidats.
- Ce sujet a été rédigé et validé en septembre 2013 en tenant compte de l'environnement technique et fiscal en vigueur à cette époque.
- Certains candidats tiennent naturellement compte des évolutions récentes : il convient bien évidemment de les suivre dans leur raisonnement.

E4B TBPPE		Durée : 3 H 00	Spécialité : BANQUE	
EXAMEN : BP BANQUE	CORRIGÉ	Coefficient : 5	Epreuve : TECHNIQUES BANCAIRES PROFESSIONNELS ET PETITES ENTREPRISES	
		SESSION : 2014	N° du sujet : 14AE4B	Page : 1/16

BAREME GENERAL

- Question 1 10 points
- Question 2 3 points
- Question 3 4 points
- Question 4 3 points
- **Total** **20 points**

CAS « CARROSSERIE MOUGIN »

Vous êtes Chargé(e) d'affaires « Professionnels et Petites Entreprises » à la BANQUE RÉGIONALE DE LA LOIRE (BRL) au CAP (Centre d'Affaires des Professionnels) du PUY-EN-VELAY.

Vous comptez parmi vos clients la SA « CARROSSERIE MOUGIN » dont vous trouverez ci-joint le dossier :

- **annexes I.1 à I.5 :** dossier d'informations établi par la BANQUE RÉGIONALE DE LA LOIRE
- **annexe II.1 :** tableau des soldes intermédiaires de gestion
- **annexe II.2 :** bilan en grandes masses
- **annexe II.3 :** tableau des documents résumés
- **annexe III :** compte rendu de l'entretien du 01/06/2013
- **annexe IV :** compte de résultat prévisionnel

► **QUESTION 1** (10 points)

a) 4 points

b) 6 points

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

à partir des éléments en votre possession :

a) Procédez à l'analyse économique de la SA « CARROSSERIE MOUGIN ».

La SA « CARROSSERIE MOUGIN » est une entreprise familiale ancienne puisqu'elle a été créée en 1948. Le dirigeant actuel, M. Richard MOUGIN, est le fils du fondateur. Âgé de 52 ans, il assume la direction commerciale de l'affaire, sa sœur Catherine ayant en charge, quant à elle, la responsabilité du pôle administratif et financier. Le dernier chiffre d'affaires HT s'élève à 4 229 k€.

Il s'agit d'une entreprise de fabrication et de réparation de carrosserie de véhicules industriels. Leader régional sur son créneau d'activité grâce à son ancienneté et à la qualité des prestations fournies, l'entreprise n'en subit pas moins les aléas de la conjoncture économique (difficultés du secteur du transport, hausse régulière du baril de pétrole...). Afin de maintenir le niveau d'activité, le dirigeant développe l'utilisation de nouveaux matériaux.

La clientèle est constituée de PME/PMI locales ainsi que de grandes entreprises du secteur routier, voire de collectivités locales, même si la part de celles-ci diminue en raison des réductions budgétaires. Les délais de règlement sont classiques.

Les locaux de l'entreprise appartiennent à une SCI familiale : d'une superficie relativement importante (30 000 m²), ils ont été acquis récemment et sont la cause d'un endettement important. L'outil de travail de l'entreprise semble de bonne qualité même s'il n'a pas fait l'objet d'un renouvellement récent. Seul le matériel informatique, devenu obsolète, nécessite d'être remplacé.

Les effectifs salariés, essentiellement constitués d'ouvriers qualifiés, sont stables. Toutefois, le dirigeant cherche à déléguer une partie de ses fonctions commerciales aux responsables d'équipe afin de les impliquer davantage dans le développement de l'affaire.

Nous sommes le principal partenaire financier de cette entreprise puisque nous collectons la quasi-totalité du chiffre d'affaires et portons l'intégralité des encours de crédits, garantis par le cautionnement personnel du dirigeant et un nantissement sur les matériels financés. Le fonctionnement du compte est exclusivement créditeur.

Enfin, nous sommes également le banquier à titre privé des différents membres de la famille MOUGIN et notamment du dirigeant, celui-ci étant une figure importante de la vie locale, tant sur le plan économique que politique. De plus, le niveau de ses revenus et son patrimoine constituent une surface financière rassurante.

À ce jour, la succession ne semble pas assurée.

En résumé, en dépit de perspectives incertaines, le risque économique représenté par cette entreprise nous apparaît de faible à modéré en raison de son implantation locale historique et de la personnalité de ses dirigeants.

b) Procédez à l'analyse financière de la SA « CARROSSERIE MOUGIN » (analyse de l'activité/rentabilité et de la structure financière).

■ **Activité – rentabilité**

L'activité de l'entreprise connaît une évolution en dents de scie : elle a baissé de 26 % entre 2011 et 2012 après avoir augmenté de 7,5 % entre 2010 et 2011. Au total, le recul de l'activité a atteint 20 % entre 2010 et 2012. Cette tendance défavorable témoigne des difficultés liées au secteur du transport industriel.

S'agissant d'une affaire à vocation essentiellement industrielle, la marge commerciale est peu significative.

En revanche, malgré la baisse d'activité, la valeur ajoutée enregistre une progression de 3,5 points en valeur relative (de 32,8 % en 2010 à 36,3 % en 2012), signe que l'entreprise parvient, malgré tout, à maîtriser le coût de ses approvisionnements.

Cependant, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) enregistre une évolution inverse : il perd quasiment 2 points entre 2010 et 2012 en raison des charges de personnel difficilement compressibles dont le poids rapporté à l'activité augmente sensiblement.

Le résultat d'exploitation suit la même tendance (- 2,2 points entre 2010 et 2012) avec un niveau de dotations quasiment inchangé, témoin d'un effort d'investissement régulier.

Les charges financières demeurent faibles (0,3 % en 2012) et sont amplement compensées par les produits de placement de la trésorerie excédentaire.

Compte tenu de la baisse d'activité mentionnée ci-dessus, la rentabilité finale baisse, se situant, en 2012, à un niveau extrêmement faible (0,8 %), de même que la Capacité d'Auto Financement (CAF) (3,8 %), dont la chute est toutefois amortie par le maintien d'un bon niveau de dotations. On peut pratiquement, concernant le dernier exercice, parler de « point mort » de l'activité.

En résumé, le recul de l'activité s'est traduit par une perte de rentabilité : loin d'être préoccupante dans l'immédiat, celle-ci doit tout de même être enrayée pour ne pas compromettre à moyen terme la pérennité de l'entreprise.

■ Structure financière

Les fonds propres représentent 44 % du total du bilan : le risque liquidatif est donc faible. Par ailleurs, l'entreprise dispose d'une marge d'endettement confortable, les ressources propres représentant 3,5 fois l'endettement structurel en 2012. La capacité de remboursement retrouve, quant à elle, en 2012 son niveau de 2010 mais se dégrade fortement par rapport à 2011 en raison de la perte de rentabilité de l'entreprise.

• Fonds de Roulement (FR)

Le FR s'améliore de 34 jours de CA entre 2010 et 2012 : en effet, face à un actif immobilisé en léger recul, les ressources propres augmentent de façon significative grâce, pour l'essentiel, au report d'une grande partie des bénéfices des années 2010 et 2011 (les associés n'ayant distribué à chaque fois que 40 k€) et à une politique active d'amortissement et de provisionnement.

Avec 106 jours de CA en 2012, il reste à un très bon niveau et permet de couvrir aisément les besoins du cycle d'exploitation.

• Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Le BFR enregistre une évolution irrégulière, sur la période considérée, qui s'avère, au final, défavorable puisqu'il augmente de 16 jours de CA entre 2010 et 2012 : en effet, l'augmentation de la vitesse de rotation des stocks (- 5 jours en 2 ans) alliée au raccourcissement des délais clients (peut-être dû à la moindre part des collectivités locales dans la formation du CA) est neutralisée par une forte contraction des délais fournisseurs (volonté des dirigeants ou situation de faiblesse de l'entreprise).

• La Trésorerie Nette (TN)

Stabilité en volume du FDR et augmentation du BFR font que la trésorerie nette diminue, mais demeure positive. Le fait est confirmé par le fonctionnement bancaire : le solde moyen du compte baisse régulièrement : + 187 k€ en 2012 contre + 365 k€ en 2010.

■ Conclusion

Il s'agit d'une affaire dont la structure financière demeure très solide en dépit de la baisse de rentabilité intervenue lors du dernier exercice.

► **QUESTION 2** (3 points)

a) 1,5 point

b) 1,5 point

■ TRAVAIL A EFFECTUER

a) **Quelles sont les deux formes principales d'apport d'argent « frais » pour les actionnaires dans une société de capitaux ?**

Les deux formes principales d'apports possibles d'argent « frais », dans une société de capitaux, sont :

- apport sous forme de compte courant d'associés (il s'agit d'un apport d'un ou plusieurs actionnaires de façon temporaire). Cet apport peut faire l'objet d'un contrat entre l'actionnaire et l'entreprise. Le compte courant fait l'objet d'une rémunération,
- augmentation du capital en numéraire (par décision de l'assemblée générale, l'entreprise peut procéder à une augmentation de son capital social ouvert aux actionnaires actuels et/ou futurs).

NB : Toute autre réponse pertinente (souscription d'obligations convertibles, par exemple, devra être considérée comme juste.

b) Vous faites une vérification du dossier « client » de la société MOUGIN. Quels documents doivent obligatoirement être en votre possession ?

Afin d'être en conformité avec les obligations réglementaires de la connaissance du client, nous devons être en possession des documents suivants :

- un extrait K-bis récent de l'entreprise,
- une copie des statuts mis à jour certifiée conforme à l'original par le dirigeant,
- une copie du procès-verbal d'assemblée des actionnaires nommant le PDG et fixant l'étendue et la durée de ses pouvoirs (si ce n'est pas prévu dans les statuts),
- une copie de la pièce d'identité en cours de validité de M. Richard MOUGIN et de M^{me} Catherine MOUGIN puisque celle-ci est mandataire sur le compte de l'entreprise,
- une copie des derniers comptes annuels de l'entreprise certifiés exacts et sincères (ou sincères et véritables) par le PDG,
- une copie du rapport du commissaire aux comptes validant lesdits comptes ou, le cas échéant, émettant des réserves sur la sincérité de ceux-ci.

► **QUESTION 3** (4 points)

a) 2,5 points

b) 1,5 point

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

a) Dans le cadre du prêt sollicité par le dirigeant, listez les avantages et les inconvénients, tant pour l'entreprise que pour la banque, d'un financement en crédit-bail.

Le crédit-bail est un contrat de location d'un matériel avec option d'achat de celui-ci au terme du contrat. Pour l'entreprise « locataire », les avantages sont les suivants :

- elle peut assurer la totalité du financement de l'investissement sans avoir à fournir d'apport personnel,
- l'entreprise de crédit-bail demeure propriétaire du bien ainsi financé, de ce fait, l'entreprise n'a pas à apporter de garanties réelles,
- le matériel, ainsi financé, ne figure pas à l'actif du bilan : par conséquent, le fonds de roulement de l'entreprise n'est pas impacté de même que le niveau d'endettement ne se trouve pas altéré,
- étant comptabilisés dans les « autres achats et charges externes », les loyers de crédit-bail sont déductibles de l'impôt sur les bénéfices. L'avantage fiscal est d'autant plus important que la durée de remboursement est rapide : cette technique de financement est donc adaptée aux biens à obsolescence rapide,
- le crédit-bail finance un bien pour sa valeur TTC : l'entreprise n'est donc pas contrainte d'effectuer l'avance de TVA,
- le risque d'obsolescence du matériel est transféré au crédit-bailleur.

Toutefois, il existe quelques inconvénients pour l'entreprise :

- le coût est généralement plus élevé que celui d'un crédit classique puisque l'entreprise de crédit-bail intègre sa rémunération et sa marge dans les loyers de la location,
- les biens ainsi financés ne peuvent être donnés en garantie,
- le crédit-bail ne peut financer que des biens « standards » pour lesquels il existe un large marché secondaire de la revente,
- l'entreprise qui rachète le bien à l'issue du contrat doit amortir celui-ci, même si l'acquisition s'effectue pour une valeur résiduelle.

Du point de vue de la banque, le crédit-bail est une technique de financement rassurante puisqu'elle comporte une garantie intrinsèque, la banque ou sa filiale de crédit-bail demeurant propriétaire du matériel financé.

Le seul risque inhérent au crédit-bail est donc le risque de non-fongibilité du matériel : à l'issue du contrat, si la banque devait revendre le matériel, celui-ci serait-il toujours monnayable ? Trouverait-il toujours preneur sur le marché de l'occasion ?

b) À quel poste du compte de résultat, le loyer du crédit-bail est-il affecté ? Quel est le premier solde intermédiaire de gestion (SIG) qui sera impacté si l'option d'un financement en crédit-bail était retenue ?

Le choix du financement d'un investissement n'est pas neutre en termes d'analyse des soldes intermédiaires de gestion.

En effet, les loyers de crédit-bail sont comptabilisés en « autres charges externes ». Ils sont donc pris en compte dès le calcul de la valeur ajoutée alors que, dans le cas de l'acquisition d'un bien en toute propriété financé par un emprunt classique, la charge de l'investissement est prise en compte au niveau du résultat d'exploitation (via les dotations aux amortissements) et du résultat courant (via les charges financières).

► **QUESTION 4** (3 points)

■ **TRAVAIL A EFFECTUER**

Prenez position quant à la demande de financement formulée par le client. Détaillez et justifiez votre réponse (type de prêt, durée, garantie...).

Avant de décider de l'octroi d'un crédit moyen terme, le banquier doit vérifier le bien-fondé de l'investissement projeté, analyser la situation économique et financière de l'entreprise, veiller au respect des grands équilibres structurels et porter un jugement sur le fonctionnement du compte bancaire.

En l'occurrence, le renouvellement du parc informatique devenu obsolète est une nécessité pour permettre la poursuite de l'activité (gestion des stocks, de la facturation...).

Par ailleurs, l'analyse économique et l'analyse financière, que nous avons conduites, nous ont permis de qualifier le risque que présente cette affaire pour notre établissement de faible à modéré.

Le fonds de roulement confortable dont dispose l'entreprise autorise une ponction de 8 k€ sur la trésorerie afin de constituer l'apport personnel du client sur cette opération. La marge d'endettement de l'affaire est tout à fait correcte et sa capacité de remboursement n'est pas saturée. Le compte de résultat prévisionnel pour l'année 2013 laisse envisager une augmentation sensible du niveau d'activité et des ratios de rentabilité.

Enfin, le compte bancaire, structurellement créditeur, fonctionne à notre entière satisfaction.

En conséquence, nous marquons un accord sur la demande de financement formulée par le client pour le remplacement de l'outil informatique.

En ce qui concerne le mode et la durée de financement, nous pouvons émettre deux propositions alternatives, au choix du client :

- soit la mise en place d'un crédit-bail de 40 k€, sur une durée de 3 ans avec un premier loyer majoré de 20 %, correspondant à l'apport personnel de 8 k€ et permettant à l'entreprise de défiscaliser dès 2013 l'intégralité du premier loyer majoré et des loyers restant à courir d'ici la fin de l'exercice. Aucune sûreté supplémentaire ne sera requise puisque le crédit-bail comporte une garantie intrinsèque ;
- soit la mise en place d'un crédit moyen terme de 32 k€ remboursable sur 3 ans avec pour garantie le seul cautionnement personnel et solidaire du PDG compte tenu de l'objet financé, de l'ancienneté de la relation et de la modicité du montant sollicité.

ANNEXE I.1**DOSSIER D'INFORMATIONS**

Agence : Centre d'affaires du PUY-EN-VELAY Affaire personnelle Date : 01/06/2013
 N° de compte : 05236070401B Personne morale Mise à jour : 01/06/2013

IDENTITÉ DU CLIENT OU DU PROSPECT

Nom ou raison sociale : **CARROSSERIE MOUGIN**
 Forme juridique : SA N° SIREN : 552040418
 N° du registre du commerce : 552040418 Code NAF : 2920 Z
 Président : M. Richard MOUGIN Rép. métiers :
 Centre de Gestion Agréé (CGA) OUI NON
 Adresse du siège social : 18, rue Du Guesclin – 43000 LE PUY-EN-VELAY
 Téléphone : 04 71 04 12 37 Télécopie : 04 71 04 12 39 Courriel : carromougin@wanadoo.fr

ACTIVITÉ PRINCIPALE

NATURE : **Fabrication et réparation de carrosserie automobile**
 CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE : **4 229 k€**

HISTORIQUE SUCCINCT ET ÉVOLUTION DU CAPITAL

Date de création : 1948 Date d'entrée en relation : 1982

Évolution	2010	2011	2012
Montant du capital : 106 k€	Répartition		
M. Richard MOUGIN	49 %	49 %	49 %
Mme Catherine MOUGIN	40 %	40 %	40 %
Divers (famille MOUGIN)	11 %	11 %	11 %

COMMENTAIRES OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Créée en nom propre en 1948, devenue SARL en 1977, puis transformée en SA en 1995, la SA « CARROSSERIE MOUGIN » est une PME (Petite et Moyenne Entreprise) familiale implantée tout autant au cœur de l'Auvergne que de la région voisine Rhône-Alpes.

Les dirigeants actuels, Richard et Catherine, frère et sœur, sont les enfants du fondateur de l'entreprise.

Principal banquier : BANQUE RÉGIONALE DE LA LOIRE	INSCRIPTION DE PRIVILÈGES	Cotation BANQUE DE FRANCE G 4+
	Oui <input type="checkbox"/>	
Autres banquiers : SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE CRÉDIT	Non <input checked="" type="checkbox"/>	

L'ACTIVITÉ

LES PRODUITS

NATURE	2010	2011	2012	RÉPARTITION	2010	2011	2012
	Réparation, décoration, maintenance	100 %	100 %		100 %	Fabrication :	
				Négoce :	2 %	2 %	2 %
				Services :	98 %	98 %	98 %

COMMENTAIRES OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (points faibles et points forts) :

PME bien implantée localement, la SA « CARROSSERIE MOUGIN » est une entreprise spécialisée dans l'équipement des véhicules utilitaires et des poids lourds (plateaux de levage, polybras et caissons déposables, cabines approfondies, toits coulissants...).

Elle bénéficie d'une double certification (ISO 9001, ISO 14001) et est reconnue opérateur qualifié par l'Union Technique de l'Automobile, du motocycle et du Cycle (UTAC), organisme de contrôle chargé de l'homologation des véhicules industriels.

MÉTIER – ACTIVITÉ – MARCHÉ

Augmentation Stagnation Diminution

COMMENTAIRES OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

L'activité de l'entreprise est directement liée à celle des entreprises du secteur du transport industriel. Celui-ci connaît une récession due à deux phénomènes : l'arrivée massive de nouveaux acteurs en provenance des pays européens émergents et la hausse continue des cours du pétrole.

M. MOUGIN, conscient de cette évolution défavorable, met l'accent sur la qualité et la haute technicité des services proposés qui constituent un signe distinctif de la SA « CARROSSERIE MOUGIN ». Il engage régulièrement des frais importants de recherche et développement : sa démarche est de favoriser l'emploi de matériaux nouveaux dans la fabrication et la réparation des structures d'encadrement et de soubassement.

CONCURRENCE

Internationale Nationale Locale

Très forte Forte Normale Absente

COMMENTAIRES OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

De par son ancienneté, la SA « CARROSSERIE MOUGIN » bénéficie d'un chiffre d'affaires récurrent (réalisé avec des PME locales) et occupe une place de leader régional.

LES RELATIONS COMMERCIALES

PRINCIPAUX CLIENTS	% du CA	DÉLAIS	PRINCIPAUX FOURNISSEURS	%	DÉLAIS
PME/PMI	70	60 jours	Fournisseurs de matériaux divers	100	30 jours fin de mois
Grandes entreprises et collectivités locales (hôpitaux)	30	90 jours			

COMMENTAIRES OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

La clientèle des PME/PMI est locale et fidèle. Quelques retards de paiements sont à déplorer mais aucun impayé sec. La part des collectivités locales tend à diminuer en raison des restrictions des budgets alloués à l'entretien du parc de véhicules.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

LES MOYENS D'EXPLOITATION

	Identité exacte du propriétaire	Charges de remboursement ou loyers annuels	Valeur vénale	Sûretés consenties : montants et bénéficiaires
Local	SCI familiale MOUGIN	158 k€	1 800 k€	
Matériel fixe (machines, robots...)	Propriétaire	122 k€		Nantissement de matériel sur CMT (Crédit Moyen Terme) + caution personnelle de Richard MOUGIN
Matériel informatique	Propriétaire			

COMMENTAIRES OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les locaux de l'entreprise sont vastes : quatre unités de production couvertes s'étendent sur une superficie totale de 30 000 m². L'ensemble immobilier, d'acquisition récente, appartient à la SCI MOUGIN et est frappé d'un endettement important (encours crédit-bail immobilier : 1 500 k€).

Les machines et robots fonctionnent correctement ; toutefois, leur taux de vétusté est de 63 % au 31/12/2012.

Les logiciels et programmes informatiques sont, quant à eux, tout à fait obsolètes.

LES ASSURANCES

Vol et incendie	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Pertes d'exploitation	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Bris de machines	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Risques clients	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

LES EFFECTIFS

Effectifs	2010	2011	2012	Commentaires
Direction	1	1	1	M. MOUGIN est interlocuteur unique des clients
Administratif	2	2	2	M ^{me} MOUGIN est assistée d'une secrétaire
Production	18	18	19	4 responsables d'unité + 15 ouvriers carrossiers tous titulaires au minimum d'un Brevet Professionnel
Total	21	21	22	

LA POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

M. MOUGIN ambitionne d'impliquer les responsables d'unité dans la dynamique commerciale de l'entreprise et de leur conférer ainsi un profil davantage technico-commercial.

Les effectifs sont relativement stables, le *turn-over* peu important et le climat social serein, héritage des préceptes « paternalistes » inculqués par le fondateur de l'affaire à ses héritiers.

LES RESSOURCES HUMAINES

LE PRINCIPAL ANIMATEUR

Nom, prénom : MOUGIN Richard (52 ans)	Régime matrimonial : Séparation de biens
Adresse : 25, rue des Camélias, 43000 LE PUY-EN-VELAY	Système d'imposition : IR
Formation : ESC de Montpellier	Rémunération : 150 k€
Autres activités et responsabilités : Conseiller municipal	Compte personnel : Oui
Situation de famille : Marié	Renseignements BDF : Néant
Nombre d'enfants : 2 (16 et 18 ans)	Assurances :

PATRIMOINE PERSONNEL DE M. RICHARD MOUGIN

Existant :

- Résidence principale au PUY-EN-VELAY estimée à 350 k€ (capital restant dû sur prêt : 90 k€)
- 50 % de la SCI familiale MOUGIN (valeur globale de la SCI estimée à 1 800 k€)
- Divers placements : livrets bancaires, PEL : 73 k€
 - Assurance-vie : 344 k€
 - Valeurs mobilières : 31 k€

Endettement, garanties : Prêt immobilier : 924 €/mois (échéance : 08/2022).
 Prêt personnel véhicule : 240 €/mois (échéance : 04/2015).
 IPPD (Inscription d'un Privilège de Prêteurs de Deniers) sur résidence principale.

COMMENTAIRES OU INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ANIMATEUR

M. MOUGIN s'investit beaucoup dans la vie locale : outre ses fonctions de conseiller municipal, il est trésorier d'un syndicat patronal professionnel qui défend les intérêts des PME/PMI.

Nous sommes son unique banquier à titre privé et détenons l'ensemble des avoirs de la famille MOUGIN.

LES AUTRES RESSOURCES HUMAINES

Fonction	Nom, prénom	Âge	Formation ou expérience	Commentaires éventuels
Directrice administrative et financière	Mme Catherine MOUGIN	49	BTS Management	Mandataire sur le compte de l'entreprise. Également cliente à titre personnel.

ANNEXE I.5

RELATIONS BANCAIRES

Fonctionnement du compte		2010	2011	2012	Conditions
Chiffre d'affaires TTC	(k€)	6 266	6 817	5 058	Commission de compte : 0,025 %
Mouvement reçu	(k€)	6 266	5 454	4 805	Intérêts débiteurs :
Notre part de mouvement	(%)	100	80	95	Escompte :
Notre part de crédits	(%)	100	100	100	
Solde moyen	(k€)	365	336	196	Dérogatoires : Oui <input checked="" type="checkbox"/>
Jours créditeurs		365	365	365	Non <input type="checkbox"/>

Concours (en k€)	Autorisés		Demandés	
	Toutes banques	BRL	Toutes banques	BRL
Crédits de fonctionnement				
<ul style="list-style-type: none"> • Facilité de caisse • Escompte • Autres crédits CT 				
Crédits d'investissement				
<ul style="list-style-type: none"> • Prêts MLT • Crédit-bail 	326	326	32	32

COMMENTAIRES OU INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fonctionnement du compte	Souple : <input type="checkbox"/>	Lourd : <input type="checkbox"/>
	Créditeur : <input checked="" type="checkbox"/>	Dépassements : <input type="checkbox"/>

Nous détenons la caution personnelle de M. Richard MOUGIN sur l'ensemble des Crédits Moyen Terme (CMT) accordés à l'entreprise.

Au cours de l'année 2012, nous avons placé une partie de l'excédent de trésorerie de l'affaire (soit 150 k€) sur un Compte À Terme (CAT) qui se renouvèle tacitement tous les mois.

Nos relations sont bonnes avec l'ensemble de la famille, même s'il s'agit d'une clientèle particulièrement exigeante.

Autres garanties : nantissement de matériel fixe pour les Crédits Moyen Terme (CMT).

ANNEXE II.1

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

SA « CARROSSERIE MOUGIN »	2010		2011		2012	
	k €	%	k €	%	k €	%
Ventes de marchandises	94		100		90	
+ Production vendue	5 145		5 600		4 139	
± Production stockée (+) ou déstockage (-)	39		- 27		- 13	
+ Production immobilisée						
= ACTIVITE DE L'EXERCICE	5 278	100,0	5 673	100,0	4 216	100,0
- Consommations de marchandises	45		48		44	
MARGE COMMERCIALE	49	52,1	52	52	46	51,1
- Consommations de matières premières	2 473		2 643		1 663	
- Autres achats et charges externes	1 030		1 078		980	
= VALEUR AJOUTEE	1 730	32,8	1 904	33,6	1 529	36,3
- Impôts et taxes	100		111		95	
- Charges de personnel	1 341	25,4	1 398	24,6	1 283	30,4
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	289	5,5	395	7	151	3,6
- Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	138		155		127	
+ Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation	5		3		4	
± Autres produits et charges d'exploitation	- 5					
= RESULTAT D'EXPLOITATION	151	2,9	243	4,3	28	0,7
+ Produits financiers	55		50		35	
- Charges financières	16		16		14	
= RESULTAT COURANT	190	3,6	277	4,9	49	1,2
+ Produits exceptionnels	16		5		2	
- Charges exceptionnelles	16				4	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices	60		88		11	
= RESULTAT DE L'EXERCICE	130	2,5	194	3,4	36	0,8
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	138		155		127	
- Reprises sur amortissements et provisions	5		3		4	
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés					4	
- Produits des cessions d'éléments d'actif	16		5		2	
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	247	4,7	341	6	161	3,8

Taux de marge commerciale	52,13	52	51,11
CAF en % de l'activité	4,68	6,01	3,82

ANNEXE II.2

Client : SA « CARROSSERIE MOUGIN »

Arrêté au : 31/12

Bilan en grandes masses

ACTIF	2010	%	2011	%	2012	%	PASSIF	2010	%	2011	%	2012	%
	(en k€)							(en k€)					
Immobilisations incorporelles brutes (1)	21		21		21		Capitaux propres (1) dont résultat	1 180		1 334		1 330	
Immobilisations corporelles brutes	1 341		1 325		1 308		Provisions à caractère de réserves Comptes courants d'associés stables	130		194		36	
Immobilisations financières brutes	28		28		28		Ressources propres	1 180	36,2	1 341	39,5	1 330	44,3
Actif immobilisé brut	1 390	42,7	1 374	40,4	1 357	45,2	Provisions pour risques et charges Amortissements et dépréciations d'actif	14		14		14	
Stocks et encours	324		243		199		Amortissements et provisions	705	21,6	807	23,8	889	29,6
Avances et acomptes versés							Dettes structurelles	562	17,3	457	13,4	380	12,6
Créances clients (2)	1 170		950		842		RESSOURCES STABLES	2 447	75,1	2 605	76,7	2 599	86,5
Autres créances	77		80		163		Avances et acomptes reçus						
							Dettes fournisseurs	507		400		169	
							Dettes fiscales et sociales	303		392		237	
							Autres dettes						
ACTIF D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	1 571	48,3	1 273	37,5	1 204	40	DETTES D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	810	24,9	792	23,3	406	13,5
Valeurs mobilières de placement	150		151		304		Escompte						
Disponibilités	146		599		140		Soldes créditeurs de banque						
Trésorerie Actif	296	9	750	22	444	14,8	Autres concours						
TOTAL DE L'ACTIF	3 257	100	3 397	100	3 005	100,0	TRESORERIE PASSIF						
(1) dont fonds commercial	0		0		0		TOTAL DU PASSIF	3 257	100,00	3 397	100,0	3 005	100,00
(2) dont effets escomptés non échus	0		0		0		(1) dont capital	106		106		106	

ANNEXE II.3

Tableau des documents résumés

Client : SA « CARROSSERIE MOUGIN »

(en k€)

VALEURS STRUCTURELLES	2010	2011	2012
Ressources propres	1 180	1 341	1 330
+ Amortissements et provisions	705	807	889
+ Dettes structurelles	562	457	380
= Ressources stables	2 447	2 605	2 599
- Actif immobilisé	1 390	1 374	1 357
= Fonds de roulement	1 057	1 231	1 242
Actif d'exploitation et hors exploitation	1 571	1 273	1 204
- Dettes d'exploitation et hors exploitation	810	792	406
= Besoin en fonds de roulement	761	481	798
Trésorerie - Actif	296	750	444
- Trésorerie - Passif	0	0	0
= Trésorerie nette	296	750	444
Fonds de roulement	1 057	1 231	1 242
- Besoin en fonds de roulement	761	481	798
= Trésorerie nette	296	750	444

RATIOS	2010	2011	2012
Fonds de roulement <i>(en jours de CA HT)</i>	73	78	106
Besoin en fonds de roulement <i>(en jours de CA HT)</i>	52	30	68
Trésorerie <i>(en jours de CA HT)</i>	20	47	38
Rotation des stocks <i>(en jours de CA HT)</i>	22	15	17
Délais clients <i>(en jours)</i>	67	50	60
Délais fournisseurs <i>(en jours)</i>	44	33	19
Ressources propres =	2,1	2,9	3,5
Dettes structurelles =	2,3	1,3	2,4
CAF			

Chiffre d'affaires HT	5 239	5 700	4 229
Chiffre d'affaires TTC	6 266	6 817	5 058
Achats et autres charges externes HT	3 472	3 661	2 625
Achats et autres charges externes TTC	4 152	4 378	3 140

Les ratios sont calculés sur une base de 360 jours.

BANQUE RÉGIONALE DE LA LOIRE
Centre d'affaires : LE PUY-EN-VELAY

Compte rendu d'entretien du 1^{er} juin 2013

Nous rencontrons M. Richard MOUGIN, PDG de la SA « CARROSSERIE MOUGIN » à l'occasion de la remise des documents financiers de l'entreprise pour l'année 2012.

L'activité de l'exercice écoulé a été impactée par la crise du secteur des transports industriels. Dans un tel contexte, le dirigeant s'estime toutefois heureux d'avoir pu préserver son rang de n° 1 régional.

L'année en cours s'annonce sous de meilleurs auspices. Fort de l'entretien qu'il vient d'avoir avec son expert-comptable, M. MOUGIN nous annonce les tendances prévisionnelles suivantes :

- un CA en hausse de 15 % par rapport à l'année 2012,
- une consommation de matières premières identique en valeur relative,
- un poste « achats et charges externes » maîtrisé : hausse modérée prévue de 15 k€,
- une fiscalité locale, toutes taxes confondues, se stabilisant à 100 k€,
- des charges de personnel en baisse de 42 k€ (départ d'un salarié en février 2013),
- un montant de dotations aux amortissements et provisions identique,
- un résultat financier positif de 18 k€,
- pas d'éléments exceptionnels notoires,
- une imposition sur les bénéfices au taux minoré de l'impôt sur les Sociétés (IS° (15 %) pour la part des bénéfices n'excédant pas 38 120 €.

Toutefois, les signes de reprise de l'activité demeurent fragiles et M. MOUGIN souhaite conforter l'assise financière de l'entreprise : les associés vont donc procéder dans les semaines à venir à une augmentation de capital de 100 k€, ce qui portera le capital social de l'affaire à 206 k€.

Enfin, le renouvellement du parc informatique ne peut plus être différé : le montant HT de l'investissement à prévoir s'élève à 40 k€. En conséquence, le dirigeant nous sollicite pour la mise en place d'un prêt de 32 k€, le solde du devis étant financé par ponction sur la trésorerie de l'entreprise. Comme d'habitude, il s'en remet à notre professionnalisme pour le choix du mode et de la durée de financement.

ANNEXE IV

Compte de résultat prévisionnel

Client : SA « CARROSSERIE MOUGIN »	2013	
	k€	%
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	4 863	100,0
Consommations de matières premières	1 912	
Autres achats et charges externes	995	
VALEUR AJOUTÉE	1 956	40,2
Impôts et taxes	100	
Charges de personnel	1 241	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	615	12,6
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	127	
Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation		
Autres produits et charges d'exploitation		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	488	10
Résultat financier	+ 18	
RÉSULTAT COURANT	506	10,4
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Participation des salariés		
Impôt sur les bénéfices	162	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	344	7,1
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	127	
- Reprises sur amortissements et provisions		
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	471	9,7